



## Détention abusive par des policiers, abus de ces derniers?

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Je suis rentrée ce matin (6h du matin) en taxi mais je me suis fait agressée devant chez moi par un homme qui m'avait suivie dans ma rue. A ce moment précis, une voiture de policiers est intervenue pour me venir en aide. J'avais beaucoup bu et je n'avais pas mes papiers et ces officiers m'ont amenée au commissariat pour que je fasse une déposition. Je ne me souviens plus de comment exactement les choses se sont enchaînées je crois qu'il m'ont fait souffler dans un éthylotest, puis passé des menottes et fait patienter au moins 6 heures avant de prendre ma déposition. Je n'ai pas eut le droit de passer un coup de téléphone et j'ai été traitée comme une délinquante alors que je me suis faite agressée. Je voulais savoir si ces officiers (tous hommes) n'avaient pas outre passé leur droit et ce qu'il fallait faire? Merci de votre réponse.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires. Avez vous été placée en garde à vue? Avez vous fait l'objet d'une vérification d'identité?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

On m'a demandé mes papiers devant la porte de mon immeuble, je ne les avais pas sur moi, ils ne m'ont pas laissé monter et je ne sais pas exactement quelle procédure c'était: ils m'ont menottée et laissée assise dans le commissariat, mais je n'étais pas dans une cellule, ils m'ont empêchée de téléphoner. Je suis allée ensuite dans une cellule seule où je me suis endormie 2 heures. Ils ne m'ont jamais dit de quoi j'étais inculpée. Ils ont enfin pris ma déposition et je suis ressortie vers 12h.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends tout à fait que le fait d'avoir été menottée puis placée en cellule ait pu causer chez vous un traumatisme. Cependant les policiers ont agi dans leur droit.

en effet, le fait de menotter une personne est une mesure de sécurité à la fois pour la personne en question et pour les policiers. Étant donné que vous m'aviez précisé que vous aviez beaucoup bu, les policiers ont pu supposer que vous pourriez avoir une attitude violente voire agressive.

Ensuite je pense qu'ils vous ont placé en cellule de dégrisement afin que vous recouvriez vos esprits pour pouvoir faire votre déposition.

Vous n'avez pas pu passer d coup de téléphone car vous n'avez pas fait l'objet d'un placement en garde à vue ni d'une vérification d'identité.

Je crains fort que les policiers aient agi dans le cadre de la loi bien que je comprenne votre traumatisme.

Cordialement